

FICHE D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 2026 – 2027

BTS

Téléphone :
05.62.60.15.30
Courriel :
0320067Z@ac-toulouse.fr

Adresse :
1 bis, rue Darwin - BP 60529
32021 AUCH CEDEX 9

ÉTUDIANT :

NOM : Prénom :
N° de portable :/...../...../...../...../ Adresse mail :
Classe 2026/2027 : **BTS 1^{ère} année** **BTS 2^{ème} année**
Spécialité : **AM-CR** **BATIMENT** **EB-CR** **SCBH** Étudiant redoublant : oui non
Statut : scolaire apprenti
Régime : Externe
 Demi-pensionnaire 4 jours (lundi / mardi / jeudi / vendredi)
 Demi-pensionnaire 5 jours (lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi)
 Interne (sous réserve de places disponibles uniquement pour les étudiants sous statut scolaire
Pas d'accueil à l'internat pour les étudiants sous statut d'apprenti)
 Interne-externé (repas du petit-déjeuner, midi et soir, sans l'hébergement)

Scolarité année précédente

Établissement :
Code postal : Ville :
Niveau : **T^{nale}** **BTS** Spécialité :
L'étudiant bénéficiait-il l'an passé (même dans un autre établissement) d'un aménagement particulier :
 P.A.P. P.A.I. P.P.S. UPE2A

RESPONSABLE FINANCIER (qui paie les frais scolaires) :

NOM : Prénom :
Mail : Téléphone :/...../...../...../...../
Dénomination et adresse de l'employeur :
.....

RESPONSABLE QUI PERCOIT LES AIDES (si différent du responsable financier) :

NOM : Prénom :
Mail : Téléphone :/...../...../...../...../

Documents à fournir

- **La FICHE DE RÉINSCRIPTION**, signée par chaque représentant légal et l'étudiant ;
- **La FICHE DE RENSEIGNEMENT ÉLÈVE**,
 - **Photocopie de la pièce d'identité et du livret de famille ;**
 - **Photocopie du jugement**, en cas de divorce des parents ;
- **Le MANDAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE**, si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique ;
 - **Un Relevé d'Identité Bancaire** de la personne qui paie les frais scolaires ;
- **Attestation de paiement CAF ;**
- **La FICHE INFIRMERIE ;**
 - **Photocopie des pages de vaccinations ;**
 - **Photocopie du PAP / PPS / GEVA-Sco**, si dispositif mis en place ;
- **Notification de bourse CROUS**, si vous l'avez déjà, ou à donner à la rentrée ;
- **EXEAT**, certificat de fin de scolarité établi par l'établissement précédent ;
- **Relevé de notes du Baccalauréat ;**
- **Photocopie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ;**
- **Photocopie de l'attestation R408**, formation échafaudage ;
- **Obligatoire : pour les étudiants sous statut scolaire, un chèque de 40€ pour les frais de reprographie**
(les frais de reprographie pour les étudiants sous statut d'apprenti sont pris en charge par le CFA).


Internat

(uniquement pour les étudiants sous statut scolaire, sous réserve de places disponibles
Pas d'accueil à l'internat pour les étudiants sous statut d'apprenti)

Inscription à l'internat le dimanche soir

(joindre une lettre manuscrite adressée au Chef d'Établissement)

→ Toute demande d'inscription à l'internat le dimanche soir est soumise à l'appréciation du Chef d'Établissement selon des critères géographiques, de comportement et sous réserve de places disponibles.

 **Ne seront acceptés à l'internat le dimanche soir uniquement les étudiants n'ayant aucun moyen de transport leur permettant d'intégrer les cours le lundi matin à 8h00.**

Autorisation de sortie :

- Présence le mercredi soir à l'internat (sortie le mercredi après les cours jusqu'à 18h00)
 Absence le mercredi soir à l'internat

Charte Numérique / Charte Wifi et Règlement Intérieur

Les soussignés reconnaissent avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions de la charte numérique, de la charte wifi et du Règlement Intérieur de l'établissement sur le site de l'ENT du Garros : <https://le-garros.mon-ent-occitanie.fr/presentation-du-lycee/les-reglements/> et s'engagent à les respecter dans leur intégralité.

Droit à l'image et Identité Numérique

- Les soussignés (parents ou autre personne responsable) acceptent que le lycée, à des seules fins pédagogiques, fasse le portrait de l'étudiant sous forme numérique, conserve cette image durant tout le temps de sa scolarité sur le serveur du lycée et la diffuse dans le cadre d'un trombinoscope numérique ou imprimé.
- Les soussignés accordent le droit à l'image de l'étudiant (site du lycée et médias).

Associations

Nous vous invitons à adhérer à l'association **Maison Des Lycéens**, ce qui permettra à l'étudiant de bénéficier des prestations suivantes :

- Cafétéria – TV – Jeux – Cinéma – Sorties (etc...) :

► Établir un chèque de 10€ à l'ordre de la Maison des Lycéens.

Inscrire au dos du chèque le NOM, le Prénom et la classe de l'étudiant.

Fait à : _____ Le : _____

Signatures :

Étudiant

Père

Mère

Autre responsable légal



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées**, dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6^{ème}, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courriel, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2026 – 2027

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : __/__/__

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : ____

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : ____ Commune : (en France)

☎ Mobile : @ Courriel* :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire (2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil (4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : pour les élèves nés en France
(5) *L'élève habite* : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève. **L'adresse postale de l'élève doit être française.**

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce *lien* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

Responsable financier : oui non

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : ____ Commune* :

Pays* : @ Courriel* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : ____ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Dénomination et adresse de l'employeur :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Responsable financier : oui non

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : ____ Commune* :

Pays* : @ Courriel* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : ____ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Dénomination et adresse de l'employeur :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

A contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.
Nom de famille* :
Nom d'usage : Prénom* :
Adresse* :
.....
Code postal* : _ _ _ _ Commune* :
Pays* : @ Courriel :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :
J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.
Nom de famille* :
Nom d'usage : Prénom* :
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :
J'accepte de recevoir des SMS :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE



Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse

Non, je refuse

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / ____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

Oui Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : __ / __ / ____ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __ / __ / ____

Signature :

MISE EN PLACE DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE PAIEMENT DE LA DEMI PENSION OU DE L'INTERNAT

➤ Pourquoi opter pour le prélèvement automatique ?

- **Sécurisez votre paiement** : fini les oublis de paiement et les relances.
- **Maitrisez votre budget** : facture trimestrielle divisée en 3 échéances, un prélèvement en début de
mois à date fixe.

➤ Comment le mettre en place ?

Il convient de compléter le formulaire de demande d'autorisation de prélèvement (mandat de prélèvement SEPA) et de l'accompagner d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

➤ Tarifs :

Trimestres	MONTANTS PAR TRIMESTRES (à diviser en 3 mensualités)			Dates de prélèvements
	Demi-pensionnaire 4 jours	Demi-pensionnaire 5 jours	Internat 5 jours/ 4 nuits	
1	203.50 €	259.00 €	672.26 €	Octobre 2026 Novembre 2026 Décembre 2026
2	162.80 €* <i>(tarif 2025-2026)</i>	192.40 €* <i>(tarif 2025-2026)</i>	499.40 €* <i>(tarif 2025-2026)</i>	Février 2027 Mars 2027 Avril 2027
3	107.30 €* <i>(tarif 2025-2026)</i>	140.60 €* <i>(tarif 2025-2026)</i>	364.94 €* <i>(tarif 2025-2026)</i>	Mai 2027 Juin 2027 Juillet 2027

**Le tarif du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre est indiqué à titre indicatif et correspond au tarif 2025-2026.*

Les ajustements en cours de trimestre s'effectuent automatiquement sur les prélèvements et/ou remboursements à venir du trimestre.

**FICHE INFIRMERIE
ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027**

Téléphone :
05.62.60.15.30

Courriel :
0320067Z@ac-toulouse.fr

Adresse :
1 bis, rue Darwin - BP 60529
32021 AUCH CEDEX 9

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Classe à la rentrée 2026 : _____

Statut : scolaire apprenti

Régime : Externe

Demi-pensionnaire 4 jours (lundi / mardi / jeudi / vendredi)

Demi-pensionnaire 5 jours (lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi)

Interne (sous réserve de place disponibles, uniquement pour les étudiants sous statut scolaire
Pas d'accueil à l'internat pour les étudiants sous statut d'apprenti)

Interne-externé (repas du petit-déjeuner, midi et soir, sans l'hébergement)

ÉLÈVE

Adresse : _____

Tél. Portable de l'élève : _____

Tél. domicile de l'élève : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Lorsqu'il y a 2 responsables à contacter, merci de compléter les renseignements ci-dessous pour chaque responsable.

Responsable Légal 1

Nom : _____

Adresse : _____

Prénom : _____

Lien de Parenté : _____

Code Postal : _____

Tél. Domicile : _____

Ville : _____

Tél. Travail : _____

Pays : _____

Tél. Portable : _____

Responsable Légal 2

Nom : _____

Adresse : _____

Prénom : _____

Lien de Parenté : _____

Code Postal : _____

Tél. Domicile : _____

Ville : _____

Tél. Travail : _____

Pays : _____

Tél. Portable : _____

Autre personne à contacter en cas d'urgence

Nom : _____

Adresse : _____

Prénom : _____

Lien de Parenté : _____

Code Postal : _____

Tél. Domicile : _____

Ville : _____

Tél. Travail : _____

Pays : _____

Tél. Portable : _____

Assurance Maladie

Numéro Sécurité Sociale

Elève (dès 16 ans) : _____

Parent : _____

Centre de votre Caisse d'Assurance Maladie

Nom : _____ Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____


Médecin Traitant

Nom : _____ Adresse : _____

Prénom : _____

Tél. : _____ Code Postal : _____

Ville : _____

 En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins, même lorsque votre enfant est majeur ; sauf si l'élève majeur s'y oppose. Dans ce cas, l'élève majeur doit fournir à l'établissement un courrier signé.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille

Vaccins

Date du dernier rappel antitétanique : _____ Joindre les copies du carnet de vaccination

Informations médicales / Aménagements particuliers

▪ Votre enfant a-t-il un, une :

- Pathologie particulière, antécédents médicaux ? oui non

Si oui, veuillez préciser : _____

- Allergie, intolérance ? oui non

Si oui, veuillez préciser à quoi : _____

- Traitements en cours : _____

- Interventions chirurgicales passées ? _____

- Suivi psychologique, orthophonique, ergothérapie... ? oui non

Si oui, merci de préciser : _____

▪ Votre enfant bénéficiait-il l'an passé d'un :

PAI (Projet d'Accueil Individualisé pour une pathologie chronique, une allergie ...) : oui non

Souhaitez-vous le renouveler ? oui non

Si oui, ordonnance récente et traitements à fournir chaque année (péremption valable sur l'année en cours)

Pour les nouveaux élèves : dossier complet à constituer, veuillez contacter l'infirmière pour les formalités.

PPS (Plan Personnalisé de Scolarisation pour un handicap reconnu par la MDPH) : oui non

Si oui, pour quel motif ? _____ Accompagnement AESH? oui non

PAP (plan d'accompagnement personnalisé), veuillez contacter le **professeur principal** à la rentrée.

Signature des responsables légaux précédée de la qualité (père – mère – tuteur...)

Si vous souhaitez que ces renseignements restent confidentiels, veuillez placer cette feuille dans une enveloppe cachetée à l'attention de l'infirmière.

Application LIEN

Information à l'attention des familles

Base légale et finalités

Le traitement LIEN (logiciel infirmier de l'éducation nationale) est une application informatique utilisée par les infirmiers de l'éducation nationale pour le suivi de la santé des élèves tout au long de leur scolarité. Elle est mise en œuvre par le ministère chargé de l'éducation nationale (110 Rue de Grenelle, Paris, 75007), dans les établissements scolaires publics.

Cette application permet :

- d'assurer le suivi de l'état de santé individuel des élèves du 1^{er} et 2nd degré lors des consultations effectuées par les infirmiers de l'éducation nationale ;
- d'assurer la gestion des sollicitations des élèves à l'infirmierie ;
- d'assurer la traçabilité des actes de soins infirmiers pour le public élèves accueilli.

Ce traitement a également une finalité statistique.

Le logiciel LIEN constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Le ministère de l'éducation nationale s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du RGPD.

Collecte indirecte

Les données administratives (données d'identité, coordonnées) des élèves du 2nd degré et de leurs représentants légaux sont issues du traitement SYGNE (référentiel des élèves du second degré).

En revanche, les données administratives (données d'identité, coordonnées) des élèves du 1^{er} degré et de leurs représentants légaux sont issues du traitement ONDE (référentiel des élèves du 1^{er} degré).

Destinataires

Sont destinataires des données, dans le cadre de leurs fonctions et dans les limites du besoin d'en connaître les infirmiers de l'établissement.

Durée de conservation

Les données à caractère personnel des élèves et de leurs responsables sont conservées en base de gestion pour la durée de la présence de l'élève dans l'établissement, puis sont versées dans une base d'archives pour une durée de 10 ans à compter de la fin de sa scolarité.